



RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00451

Numéro SIREN : 399 341 460

Nom ou dénomination : A.S.D. INTERNATIONAL

Ce dépôt a été enregistré le 30/05/2017 sous le numéro de dépôt 7705

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER

C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

A.S.D. INTERNATIONAL

Parc d'Activités la Tour de Lauzard
34980 Saint-Gely-du-Fesc

V/REF :

N/REF : 2000 B 451 / 2017-B-7705

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE MONTPELLIER certifie qu'il a reçu le 30/05/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2015.

Rapport du commissaire aux comptes

Rapport de gestion

Procès-verbal d'assemblée en date du 30/06/2016

Concernant la société

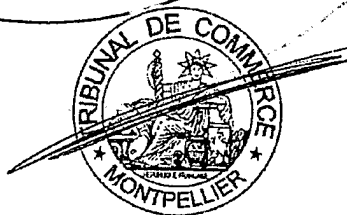
A.S.D. INTERNATIONAL
Société par actions simplifiée
Parc d'Activités la Tour de Lauzard
34980 Saint-Gely-du-Fesc

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-7705 le 30/05/2017

R.C.S. MONTPELLIER 399 341 460 (2000 B 451)

Fait à MONTPELLIER le 30/05/2017,

LE GREFFIER



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

6

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051 2015

Désignation de l'entreprise				A . S . D INTERNATIONAL		Néant ☐				
						Exercice N		Exercice N-1 (pour information)		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)					DA	2 835 770	2 835 770		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,					DB	582 127	582 127		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)					DC				
	Réserve légale (3)					DD	283 577	283 577		
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE				
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)					DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)					DG	2 773 312	1 933 747		
	Report à nouveau					DH				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	2 673 938	1 539 566		
	Subventions d'investissement					DJ				
	Provisions réglementées *					DK				
	TOTAL (I)					DL	9 148 725	7 174 786		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM			
Avances conditionnées					DN					
TOTAL (II)					DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP	60 000			
	Provisions pour charges					DQ				
	TOTAL (III)					DR	60 000			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles					DS				
	Autres emprunts obligataires					DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	1 685 511	1 670 626		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)					DV	243 391	420 854		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW	276 126	220 772		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	2 341 631	3 090 088		
	Dettes fiscales et sociales					DY	2 282 464	2 048 886		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ				
	Autres dettes					EA	146 346	204 223		
	Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB	35 585	8 536	
TOTAL (IV)					EC	7 011 055	7 663 985			
Ecart de conversion passif *					(V)	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					EE	16 219 779	14 838 771			
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital					IB			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			IC				
			Écart de réévaluation libre			ID				
			Réserve de réévaluation (1976)			IE				
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *					EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an					EG	5 531 783	6 310 199	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP					EII	105 786	177 883	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : A. S. D INTERNATIONAL										Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1) (pour information)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	40 406 246	FB		FC	40 406 246	34 666 540			
	Production vendue { biens * services* }	FD		FE		FF					
		FG	633 168	FH		FI	633 168	436 147			
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	41 039 413	FK		FL	41 039 413	35 102 687			
	Production stockée*					FM					
	Production immobilisée*					FN					
	Subventions d'exploitation					FO	13 778	17 428			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	48 593	42 711			
	Autres produits (1) (11)					FQ	896 501	589 124			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	41 998 285	35 751 950		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	22 222 523	18 076 500		
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(1 111 823)	(954 806)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	149 825	130 522		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	2 377	(528)		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	7 548 819	7 218 455		
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	1 205 850	1 171 321		
	Salaires et traitements*						FY	5 654 697	5 325 700		
	Charges sociales (10)						FZ	1 472 469	1 448 271		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions		GA				350 601	326 442		
				GB							
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC				5 279			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD				60 000				
	Autres charges (12)						GE	49 338	71 063		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	37 609 957	32 812 940		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	4 388 328	2 939 010			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	73	1 258		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM				
	Différences positives de change						GN	381 324	28 979		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Total des produits financiers (V)						GP	381 396	30 237		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	72 909	74 472		
	Différences négatives de change						GS	144 279	70 057		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
	Total des charges financières (VI)						GU	217 187	144 529		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	164 209	(114 292)			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	4 552 537	2 824 719			

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise <u>A . S . D INTERNATIONAL</u>				Néant ☐ *				
				Exercice N	Exercice N-1 (pour information)			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	7 223	39 778		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	203 709	34 280		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	210 932	74 058		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	2 890	118 665		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	167 410	35 167		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	170 300	153 833		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	40 632	(79 774)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	586 057	384 686		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	1 333 174	820 693		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	42 590 614	35 856 246		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	39 916 676	34 316 680		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	2 673 938	1 539 566		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières			HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	4 617	15 471
	(3)	Dont	- Crédit - bail mobilier *			HP	39 096	54 903
			- Crédit - bail immobilier			HQ	274 407	274 407
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		97 752	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX			
	(9)	Dont transferts de charges			A1	48 593	24 869	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	200 600	153 996	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9						
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N			
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N				
				Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

E7

Annexe



cf

Règles et méthodes comptables

(code du commerce – article 9 et 11 – Décret no 83-1020 du 29 novembre 1983 – articles 7, 21, 24, début 24-1, 24-2 et 24-3)

Les conventions générales ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les plans d'amortissement n'ont pas nécessité de révision et en conséquence il n'a pas été constaté d'amortissement dérogatoire.

L'application du règlement 2002-10 n'a généré non plus l'identification de composant particulier.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles

Les éléments incorporels s'établissent à 2 214 639.35 Euros et représentent les fonds de commerce et droit au bail suivants :

Sites :

Orléans	190 256.37€ (1)
Niort	83 084.71€ (2)
Clermont	80 797.98€
Corbeil	80 035.73€
Coignières	133 087.99€
Limoges	87 200.84€
Bordeaux	172 267.39€
VPC	487 836.86€
Angers	76 224.51€
Nancy	53 357.16€
Bourg en Bresse	30 489.90€
Vaulx en velun	35 000.00 €
Monéteau	25 000.00 € (3)
Tours	120.000.00 € (3)
St Herblain	90 000.00 € (3)

(1) Cette valeur tient compte d'un fonds de commerce « le coin du pêcheur » de 103 055.54 € acquis en 1993

(2) Cette valeur tient compte d'un droit au bail de 15 244.90€

(3) droit au bail

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif selon la durée de vie prévue.

Immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	3 à 5 ans
Agencements et aménagements de terrains	Linéaire	8 ans
Installations aménagements des constructions	Linéaire	10 à 15 ans
Installations techniques, matériels et outillages industriels	Linéaire	5 à 10 ans
Autres installations générales, agencements divers	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériels de bureau & mobilier	Linéaire	3 à 8 ans

c) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La société détenait depuis le 20/08/2007 une participation majoritaire dans la société MULTI SPORTS DIFFUSION SARL. L'activité de cette société n'ayant jamais démarré, celle-ci a été dissoute au cours de l'année 2015. La clôture de la liquidation a été opérée le 19/11/2015. La société ne détient plus aucune participation au 31/12/2015.

d) Stocks

Les stocks sont évalués au prix d'achat moyen pondéré. Les frais accessoires d'acheminement pour les produits importés sont inclus dans le calcul du coût de revient. Un inventaire physique a été opéré sur chaque site comme chaque année.

Une dépréciation de stock correspondant à 50% du SAV client a été calculée comme chaque année.

Aucune autre dépréciation de stock n'a été constituée dans la mesure où la valeur de vente des produits en stock est supérieure à la valeur d'achat, y compris pour les produits à plus faible rotation.

EF

e) Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale . Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire à la valeur comptable.

La société comptabilise des écarts de change correspondant à la différence entre la valeur de comptabilisation et la valeur de paiement en devises des fournisseurs étrangers compte tenu des couvertures de change effectuées par la société.

Information concernant les engagements retraite de l'entreprise

Conformément à l'article 9 du code de commerce et le PCG (art 531-2/9) nous vous informons que le montant des engagements de retraite de l'entreprise envers ses salariés et ses dirigeants s'élève à 310 909 € en application de notre convention collective.

Ce montant est donné à titre informatif et n'a pas fait l'objet de provision.

Convention d'intégration fiscale RIBON TEN- ASD INTERNATIONAL

Depuis le 1^{er} janvier 2009 la société ASD INTERNATIONAL fait parti du groupe constitué par la société RIBON TEN SAS en application des articles 223A et suivants du CGI.

Cette convention a convenu de placer ASD INTERNATIONAL dans la situation qui aurait été la sienne en l'absence d'intégration ; la Société ASD INTERNATIONAL verse à la société RIBON TEN une somme égale à l'impôt qui correspond à son résultat fiscal.

Crédit Impôt compétitivité emploi 2015 : CICE

Le montant du CICE comptabilisé en diminution des charges de personnel sur l'exercice est de 290 995 €.

Ce montant a été imputé sur le solde d'impôt société à payer au titre de l'exercice

Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise, du développement du chiffre d'affaires et de la rentabilité.

A cet effet il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, d'ouvertures de nouveaux magasins, de développement de nouvelles gammes et de nouveaux segments ainsi qu'au financement du fonds de roulement.

5

IMMOBILISATIONS

N° 2054 2015

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : A . S . D INTERNATIONAL										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	2 605 137	KE		KF	8 162	
CORPORELLES	Terrains					KG	43 693	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP	573 072	KQ		KR		
				Dont Composants	M3		KS	91 324	KT		KU	573
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KV	4 298 404	KW		KX	83 002	
		Matériel de transport *				KY	119 042	KZ		LA	198 894	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	443 595	LC		LD	43 698	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH	117 180	LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	5 686 311	LO		LP	326 167	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
	Autres participations					8U	7 922	8V		8W		
	Autres titres immobilisés					IP		IR		IS		
	Prêts et autres immobilisations financières					IT	451 097	IU		IV	36 952	
	TOTAL IV					LQ	459 019	LR		LS	36 952	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							ØG	8 750 467	ØH		ØJ	371 281
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				1		2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV	23 054	LW	2 590 245	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	43 693	LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH	573 072	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	91 897	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	4 381 407	MO		
		Matériel de transport		IV		MP	39 998	MQ	277 938	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	487 294	MU		
		Emballages récupérables et divers*		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ	117 180	NA		NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY		NG	157 178	NH	5 855 301	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations			IØ		ØX	7 922	ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	43	2F	488 005	2G		
	TOTAL IV			I3		NJ	7 965	NK	488 005	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	188 196	ØL	8 933 552	ØM		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ES

6

AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise A. S. D INTERNATIONAL										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	286 769	PF	33 513	PG	23 054	PH	297 228		
Terrains		PI	6 726	PJ	500	PK	0	PL	7 227		
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	494 305	PW	16 837	PX	0	PY	511 142		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	73 779	QA	13 850	QB	0	QC	87 629		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	3 476 895	QE	188 086	QF	0	QG	3 664 980		
	Matériel de transport	QH	88 846	QI	50 037	QJ	34 304	QK	104 579		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	270 444	QM	47 778	QN	0	QO	318 221		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	4 410 994	QV	317 088	QW	34 304	QX	4 693 777		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ON	4 697 764	OP	350 601	OQ	57 358	OR	4 991 005		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles — TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO				
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NF + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ				
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise A. S. D INTERNATIONAL								Néant ☐	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992*	IA		IB		IC		ID	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992*	IE		IF		IG		IH	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B	60 000	4C		4D	60 000
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV	60 000	TW		TX	60 000
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	14 128	6P	622	6R		6S	14 750
	Sur comptes clients	6T	216 725	6U	4 657	6V		6W	221 382
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	230 853	TY	5 279	TZ		UA	236 132
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	230 853	UB	65 279	UC		UD	296 132
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	65 279	UF			
		- financières		UG		UH			
- exceptionnelles			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.									
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

N° 2057 2015

Désignation de l'entreprise : A. S. D INTERNATIONAL										Néant ☐			
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières				UT	488 005	UV		UW	488 005			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA	235 956				235 956			
	Autres créances clients				UX	630 895	630 895						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY	4 924	4 924						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	133 404	133 404						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC	67 028	67 028						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	331 852	331 852						
	Charges constatées d'avance				VS	427 634	427 634						
	TOTAUX				VT	2 319 698	1 595 737	VU	723 961	VV			
REVENUS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF								
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG									
	à plus d'1 an à l'origine			VH	1 685 511	482 366	1 068 145	135 000					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A										
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	2 341 631	2 341 631								
Personnel et comptes rattachés			8C	1 014 688	1 014 688								
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	779 198	779 198								
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	401 794	401 794							
	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	86 784	86 784							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI	243 391	243 391								
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	146 346	146 346								
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie*			ZZ										
Produits constatés d'avance			8L	35 585	35 585								
TOTAUX			VY	6 734 928	5 531 783	1 068 145	135 000						
REVENUS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ	471 938	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VJ					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	384 956							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Charges à Payer

A.S.D INTERNATIONAL

Période du 01/01/15 au 31/12/15
Edition du 23/02/16

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	1 524 188
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	4 646
Autres dettes	23 190
TOTAL	1 552 024

也

Produits à Recevoir

A.S.D INTERNATIONAL

Période du 01/01/15 au 31/12/15
Edition du 23/02/16

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	
Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances	348 028 331 852
Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	
TOTAL	679 880

Charges à Répartir sur Plusieurs Exercices

A.S.D INTERNATIONAL

Période du 01/01/15 au 31/12/15
Edition du 23/02/16

RUBRIQUES	Montant	Taux d'amortisem.
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
TOTAL		



Charges et Produits Constatés d'Avance

A.S.D INTERNATIONAL

Période du 01/01/15 au 31/12/15
Edition du 23/02/16

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	427 634	35 585
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		

TOTAL	427 634	35 585
-------	---------	--------



00B US1

30 MAI 2017

7708



<http://www.chd-avexi.fr>

CHD AUDIT & CONSEIL

8, rue Auber

75009 PARIS

Tél. : (033) 01.40.21.82.82

Fax : (033) 01.40.21.82.83

SAS ASD INTERNATIONAL

Parc activités la Tour de Lauzard

34980 – SAINT GELY DU FESC

Paris, le 14 Juin 2016

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice de 12 mois clos le 31 Décembre 2015

Mesdames, Messieurs,

~~En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée~~
Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le
31 Décembre 2015 sur :

- ✓ le contrôle des comptes annuels de la *Société ASD INTERNATIONAL*, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- ✓ la justification de nos appréciations,
- ✓ les vérifications et les informations spécifiques prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient,
sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

JMB/LAM

ES

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

CHD AUDIT & CONSEIL

Commissaire aux Comptes

Jean-Marc BULLIER

ES

Composition du Capital Social

A.S.D INTERNATIONAL

Période du 01/01/15 au 31/12/15
Edition du 24/02/16

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	1890513	2835769
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1890513	2835769

Pas de mouvements de titres sur l'année 2015

La société est détenue depuis 2008 par la SAS RIBON TEN à 99.98%

Engagements Financiers

A.S.D INTERNATIONAL

Période du 01/01/15 au 31/12/15
Edition du 23/02/16

ENGAGEMENTS DONNES	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	
Autres engagements donnés :	

TOTAL	
-------	--

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	

TOTAL	
-------	--



RUBRIQUES	Terrains	Constructions	Installations matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine	150 000	2 501 000			2 651 000
Amortissements :					
- cumuls exercices antérieurs		950 847			950 847
- dotations de l'exercice		185 066			185 066
TOTAL	150 000	1 365 087			1 515 087

REDEVANCES PAYÉES :					
- cumuls exercices antérieurs		1 463 993			1 463 993
- dotations de l'exercice		274 607			274 607
TOTAL		1 738 600			1 738 600

REDEV. RESTANT À PAYER :					
- à un an au plus		274 607			274 607
- à plus d'un an et cinq ans au plus		1 097 600			1 097 600
- à plus de cinq ans		654 876			654 876
TOTAL		2 027 083			2 027 083

VALEUR RÉSIDUELLE					
- à un an au plus					
- à plus d'un an et cinq ans au plus					
- à plus de cinq ans					
TOTAL					

Mont. pris en charge dans l'exercice		274 607			274 607
--------------------------------------	--	---------	--	--	---------

Rappel : Redevance de crédit bail					274 607
-----------------------------------	--	--	--	--	---------

Dettes Garanties par des Sûretés Réelles

A.S.D INTERNATIONAL

Période du 01/01/15 au 31/12/15
Edition du 23/02/16

RUBRIQUES	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	1 579 724
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
TOTAL	1 579 724

00B 434

30 MAI 2017

7705

A.S.D. INTERNATIONAL
Société Action Simplifiée au capital de 2 835 769 €
Siège social : Parc d'activités la Tour de Lauzard
34980 SAINT GELY DU FESC
RCS : 399 341 460

RAPPORT DU PRESIDENT

Etabli le 2 juin 2016

Présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2016

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos au 31 décembre 2016 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture du rapport du commissaire aux comptes.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports et autres documents vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions prescrites par la loi.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Examen des comptes et résultats.

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes présentés ont été établis et arrêtés par la précédente direction. Ces derniers ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes. ~~Un rappel des comptes de l'exercice précédent est~~ fourni à titre comparatif.

La société a enregistré une forte progression du CA sur un périmètre d'exploitation équivalent à celui de l'année 2014 à savoir 34 magasins en nom

L'exercice, pour la 2^{ème} année consécutive se caractérise par une forte progression du chiffre d'affaire net qui atteint 40 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires de l'activité vente au détail a progressé de 17% atteignant 39.2 M€ . Cette forte progression provient de la croissance de 30.28% enregistrée sur l'activité Web ainsi qu'une progression générale sur les magasins de 15.87%

L'activité négoce a atteint les 1.33 M€ soit une progression de 11.42% par rapport à 2014

La marge a reculé légèrement d'un point environ , effet amorti suite aux gains de changes réalisés sur l'exercice pour un montant de 230k€

Les comptes ci-dessous vous permettent une analyse comparative 2015-2014

EF

003451

30 MAI 2017

7705

SAS A S D INTERNATIONAL

Société par actions simplifiées au capital de 2 835 769 €

Siège Social : Parc activités La Tour de Lauzard
Saint Gély du Fesc

R.C.S. MONTPELLIER B 399 341 460

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2016**

L'an deux mille seize,
Le jeudi 30 juin , à 14 heures.

Les actionnaires de la société **A.S.D INTERNATIONAL**, société par actions simplifiées au capital de 2 835 769 €, divisé en 1 890 513 actions de 1.5€ chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la présidence selon lettre recommandée à chaque actionnaire.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque actionnaire présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

L'Assemblée est présidée par la société **PACIFIC HOLDING** en sa qualité de présidente de la société, elle-même représentée par son Président Monsieur **Eric FAINTRENY**

La Société **CHD AUDIT ET CONSEIL**, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoquée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, est absent et excusée .

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 1 890 513 actions sur les 1-890-513-au-total.

En conséquence, l'Assemblée, réunissant plus que le quorum du quart requis par la loi, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- les copies des lettres recommandées de convocation adressées aux actionnaires et les réceptionnés postaux,
- la copie et l'avis de réception de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés, et la liste des actionnaires,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2015,
- le rapport de gestion établi par le Président,
- les rapports du Commissaire aux Comptes,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires et au Commissaire aux comptes.

83

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président,
- Lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et quitus aux dirigeants
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles 227-10 et suivants du Code de Commerce et approbation desdites conventions,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.
- Questions diverses

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée de son rapport de gestion. Lecture est ensuite donnée du rapport général et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Président et le rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2015 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, elle approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 25 801 €

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 quitus de leur gestion au Président démissionnaire pour l'exécution de son mandat

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

<u>Compte de résultat</u> (euro)	31/12/2015 (12 mois) K€	31/12/2014 (12 mois) K€
Total produit d'exploitation	41 998	35 751
Total charges d'exploitation	37 610	32 812
Résultat d'exploitation	+ 4 388	2 939
Résultat financier	+ 164	- 114
Résultat courant avant impôt	+4 552	2 824
Résultat exceptionnel	+ 40	- 79
Résultat net	+2 674	+1 539

Bilan

Total actif immobilisé	3 942	4 052
Total actif circulant et charges avance	12 277	10 786
 Total capitaux propres	 9 148	 7 174
Total des dettes	7 011	7 663

La société a opté avec la SAS RIBON TEN pour le régime d'intégration fiscale.

L'effectif au 31/12/2015 est de 228 personnes dont 8 apprentis et est relativement stable par rapport au 31/12/2014.

Le tableau des résultats financiers annexé au présent rapport vous donne un aperçu global de l'évolution de notre société au cours des 5 derniers exercices.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Depuis le début de l'année 2016, le chiffre d'affaires connaît un léger ralentissement lié essentiellement aux conditions météorologiques de ce printemps

L'enseigne PACIFIC PECHE a atteint le nombre de 40 magasins suite à l'ouverture du magasin de Grenoble au mois de mars 2016.

-
- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Nous rappelons que les fondateurs ont cédé leurs parts au 31 mars et qu'une nouvelle équipe de direction a été mise en place par les nouveaux actionnaires.

L'objectif de la nouvelle équipe est de développer le CA du groupe grâce à l'ouverture du réseau magasin et le développement de l'activité WEB.

INFORMATIONS DIVERSES

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Générale des Impôts, nous vous informons qu'il a été procédé à une distribution de dividendes de 700 000 € sur l'exercice au titre des résultats 2014.

Les distributions faites en en 2015 au titre de l'exercice 2014 ont été de 700 000 €, 2014 au titre de l'année 2013 700 000 €, 2013 au titre de l'exercice 2012 ont été de 700 000 €, 2012 au titre de l'exercice 2011 700 000 €, celles de 2011 au titre des bénéfices 2010 ont été de 700 000 €.

La société est contrôlée depuis le mois de juillet 2008 par la SAS RIBON TEN

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 25 801 Euros.

En application de la LME, les délais de paiement à 60 jours nets ou 45 jours Fin de mois ont été accordés par les fournisseurs français qui représentent environ 60% de l'ensemble des fournisseurs.

La proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel selon la définition de l'article L.225-102 du Code de commerce représentait au 31 décembre 2015 moins de 3% du capital.

Le montant du Crédit Impôt Compétitivité Emploi perçu au titre de l'année 2015 s'élève à 290 995 €. Cette somme a été comptabilisée en diminution des charges sociales. Ce montant a été imputé sur le solde d'impôt société à payer au titre de l'exercice clos le 31/12/2015.

Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

A cet effet, il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de formation, de développement de nouvelles gammes et de nouveaux marchés, ainsi qu'au financement du Besoin en Fonds de Roulement.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'élevant à la somme de + 2 673 938.49 euros de la manière suivante :

- Affectation sur le poste « autres réserves » : 273 938.49€
- Distribution de dividendes pour 2 400 000 €

Ainsi le total du poste « autres réserves » s'élève à 3 047 250,96 € après cette affectation.

En conclusion nous vous demandons de bien vouloir vous prononcer sur les résolutions soumises à votre approbation, et de donner quitus aux dirigeants et aux commissaires aux comptes de leur gestion pour cet exercice.

Le Président



L'Assemblée générale approuve la proposition du président d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'élevant à la somme de + 2 673 938.49 euros de la manière suivante :

- Affectation sur le poste « autres réserves » : 273 938.49€
- Distribution de dividendes pour 2 400 000 €

Ainsi le total du poste « autres réserves » s'élève à 3 047 250.96 € après cette affectation

Les distributions faites en 2015 au titre de l'exercice 2014 ont été de 700 000 €, en 2014 au titre de l'exercice 2013 ont été de 700 000 €, en 2013 au titre des bénéfices 2012 ont été de 700 000 €, celles faites en 2012 au titre des bénéfices 2011 ont été de 700 000 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article 227-10 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, approuve chacune desdites conventions.

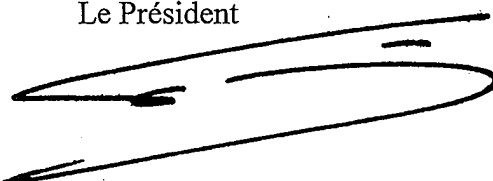
Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres actionnaires présents ou représentés.

Tous pouvoirs sont donnés aux porteurs d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à effectuer les formalités légales.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Le Secrétaire

A.S.D INTERNATIONAL
Société par actions simplifiées au capital de 2 835 769 €
Siège Social : Parc activités La Tour de Lauzard
Saint Gély du Fesc
R.C.S. MONTPELLIER B 399 341 460

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES ET ACCEPTEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE 30/06/2016

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Président et le rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2015, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, elle approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 25801€.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 quitus de leur gestion au Président démissionnaire pour l'exécution de son mandat

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale approuve la proposition du président d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'élevant à la somme de + 2 673 938.49 euros de la manière suivante :

- Affectation sur le poste « autres réserves » : 273 938.49€
- Distribution de dividendes pour 2 400 000 €

Ainsi le total du poste « autres réserves » s'élève à 3 047 250.96 € après cette affectation

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

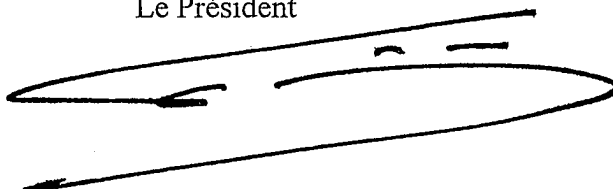
L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article 227-10 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, approuve chacune desdites conventions.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres actionnaires présents ou représentés.

Tous pouvoirs sont donnés aux porteurs d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à effectuer les formalités légales.

Certifié conforme

Le Président



A.S.D INTERNATIONAL
Société par actions simplifiées au capital de 2 835 769 €
Siège Social : Parc activités La Tour de Lauzard
Saint Gély du Fesc

R.C.S. MONTPELLIER B 399 341 460

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30/06/2016**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30/06/2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale approuve la proposition du président d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'élevant à la somme de + 2 673 938.49 euros de la manière suivante :

- Affectation sur le poste « autres réserves » : 273 938.49€
- Distribution de dividendes pour 2 400 000 €

Ainsi le total du poste « autres réserves » s'élève à 3 047 250.96 € après cette affectation

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Conformément à la loi, nous vous informons que la société a distribué 700 000 € au titre de l'exercice

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président

